



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

**Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation**

Élection du président et de la vice-présidente

Le jeudi 28 novembre 1996 — N° 14

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	115,00 \$
Débats des commissions parlementaires	325,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'aménagement et des équipements	105,00 \$
Commission du budget et de l'administration	75,00 \$
Commission des institutions	70,00 \$
Commission des affaires sociales	65,00 \$
Commission de l'économie et du travail	60,00 \$
Commission de l'éducation	40,00 \$
Commission de la culture	35,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	20,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	10,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation**

Le jeudi 28 novembre 1996

Table des matières

Élection du président	1
Élection de la vice-présidente	1

Intervenants

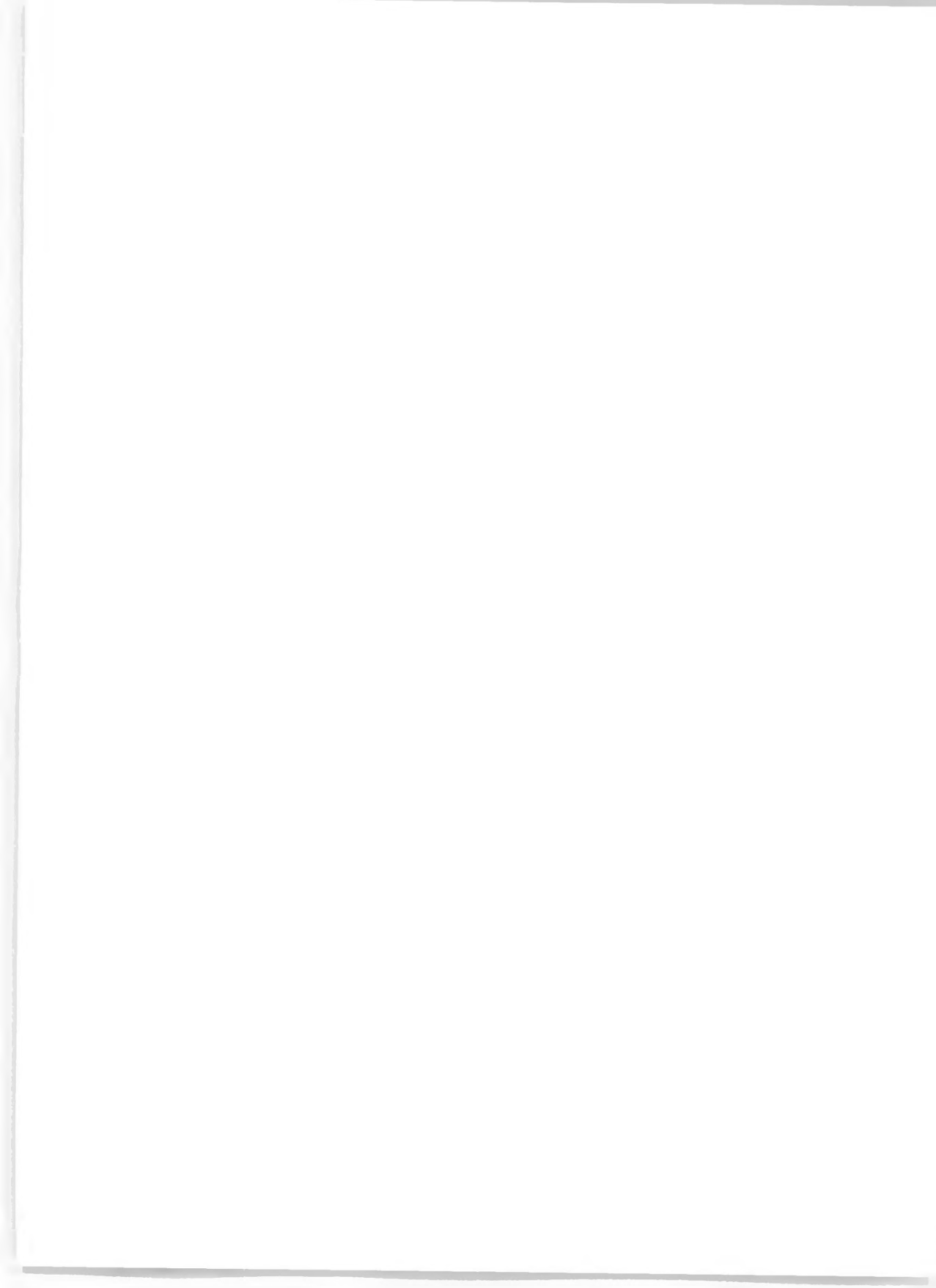
M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

M. Réjean Lafrenière

M. Yvon Vallières

Mme Danielle Doyer

Mme Cécile Vermette



Le jeudi 28 novembre 1996

Élection du président et de la vice-présidente

(Dix heures vingt-quatre minutes)

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, je déclare la séance de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ouverte. À l'ordre, s'il vous plaît!

Alors, le mandat de la commission est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale qui s'est réunie hier a décidé que la présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Et, en vertu de l'article 135, les deux, le président et le vice-président, doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président

Alors, je suis prêt, d'abord, à recevoir les propositions pour le poste de président.

M. Lafrenière: M. le Président, je propose mon collègue le député de Richmond, M. Yvon Vallières, au poste de président de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Puisqu'il n'y a pas d'autre proposition, je demande au député de Richmond s'il accepte d'être mis en nomination.

M. Vallières: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce que la proposition est acceptée du côté de l'opposition officielle? Elle est acceptée. Du côté de la majorité? Également.

M. le député de Richmond, félicitations et bon mandat.

M. Vallières: Alors, je vous remercie, M. le Président, de même que tous les membres de la commission pour la confiance qu'ils me manifestent. Vous me permettrez, par ailleurs, de n'avoir qu'un seul regret, c'est que vous n'en fassiez plus partie, et ça, à titre de

vice-président aussi. Alors, je veux nous souhaiter mutuellement bon mandat.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Bien, merci. Écoutez, un des regrets que j'ai, c'est de ne plus vous avoir comme collègue président. Le reste, bien, la vie étant ce qu'elle est, on ne sait jamais ce qui se passe en cette enceinte, alors on verra.

Élection de la vice-présidente

Alors, je suis prêt maintenant à recevoir une proposition pour le poste de vice-président.

Mme Doyer: M. le Président, j'ai l'honneur de présenter une motion en vertu de l'article 137 de notre règlement et, à cette fin, je propose comme vice-présidente de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation la députée de Marie-Victorin, Mme Cécile Vermette.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Alors, est-ce que Mme la députée de Marie-Victorin accepte d'être en nomination?

Mme Vermette: Oui, M. le Président, j'accepte avec plaisir.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce que la proposition est acceptée du côté ministériel?

Des voix: Oui.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Oui. Et du côté de l'opposition officielle? Également.

Alors, Mme la députée de Marie-Victorin, je vous déclare élue vice-présidente de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Alors, bon mandat.

Et les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 10 h 28)

